

24 juin 2005

**Déclaration de S.E. M. Jean Ping,
Président de la 59^{ème} Session de l'Assemblée Générale,
à l'occasion de la clôture des auditions informelles interactives
avec les représentants des ONG, d'organisations de la société civile et
du secteur privé**

Monsieur le Secrétaire général,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous venons de passer deux jours de fructueuses discussions à l'occasion des premières auditions informelles interactives de l'Assemblée générale avec les représentants des organisations non gouvernementales, des organisations de la société civile et du secteur privé.

Je suis encore plus convaincu aujourd'hui que ces auditions marqueront une nouvelle étape dans les relations entre les Etats membres et l'ensemble de ces organisations. Au regard de la forte participation et de la qualité des interventions, je ne doute pas que les conclusions de ces discussions nourriront davantage les consultations que les Etats membres mènent actuellement en vue de la Réunion plénière de haut niveau de septembre 2005.

Je saisis cette occasion pour renouveler, au nom des Etats membres et en mon nom personnel, mes sincères félicitations aux représentants des organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé pour leur participation dynamique tout au long de nos échanges.

Je tiens surtout à les remercier pour les propositions qu'ils ont bien voulu porter à l'attention de l'Assemblée générale. Je voudrais également féliciter et remercier les Etats membres pour leur présence active, au niveau des Ambassadeurs, et pour s'être engagés dans un dialogue interactif sur l'ensemble des questions débattues.

Aux représentants des organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé, j'aimerais encore dire que nous avons pris note de vos analyses et du vaste champ de questions que vous avez abordées, dont certaines ne figurent pas en l'état dans le projet de document que j'ai présenté à l'Assemblée générale le 3 juin dernier. Et pour cause.

Il importe en effet de souligner que certaines questions évoquées ici font déjà l'objet de consultations dans différents mécanismes et structures de négociations multilatérales, en particulier au sein des Nations Unies. Il nous faudra donc continuer à les examiner avec tout le soin nécessaire, en tenant compte de leur spécificité.

Il va sans dire que si toutes les questions évoquées pendant ces auditions ne sont pas pleinement reflétées telles quelles dans le projet de document de la Réunion plénière de haut niveau de

septembre, il ne faudrait pas pour autant en déduire qu'elles sont de moindre importance. Il faut continuer à agir.

J'invite les Etats membres à considérer avec intérêt toutes les propositions émises ici afin qu'elles soient amplement discutées tout au long de nos consultations et des efforts pour parvenir à l'accord le plus large possible sur l'ensemble des questions sous examen.

J'aimerais rappeler que, conformément à la décision prise par l'Assemblée générale, je préparerai un résumé des auditions informelles interactives qui paraîtra comme un document officiel de l'Assemblée générale et pourra ainsi servir de référence, à la fois pour mémoire et pour la poursuite de nos futurs échanges.

Je partage avec vous tous la profonde conviction que le temps est venu de prendre à bras-le-corps, collectivement, l'ensemble des défis et menaces auxquels l'humanité est confrontée afin de bâtir un monde pacifique, plus équitable et plus solidaire.

Nous y réussirons avec d'autant plus de succès que les Etats membres et les organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé, sauront travailler de concert dans un véritable esprit de partenariat.

Enfin, j'aimerais, pour conclure, remercier à nouveau les membres de la Task Force qui ont su m'assister avec efficacité et professionnalisme pour l'organisation et le bon déroulement de ces auditions.

Je vous remercie.